



ButlerCapitalPartners

## **ACCÈS INDUSTRIE, ADOSSÉ À BUTLER CAPITAL PARTNERS, ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE**

A la suite du communiqué du 29 septembre 2005 annonçant des négociations exclusives entre Butler Capital Partners (BCP) et Daniel Duclos (fondateur et Président-Directeur Général d'Accès Industrie), en vue d'aboutir à la recapitalisation de l'entreprise et à la restructuration de sa dette, un protocole d'accord définitif vient d'être conclu entre les différents intéressés.

Accès Industrie, groupe leader sur son métier de spécialiste de la location de nacelles élévatrices et chariots télescopiques, est coté sur Eurolist, Compartiment C.

Aux termes de cet accord, Accès Industrie réalisera une augmentation de capital de 33,4 M€ réservée à Financière Accès Industrie, société contrôlée par BCP, qui deviendra l'actionnaire majoritaire du groupe.

Cette augmentation de capital sera effectuée sur la base d'un prix de souscription par action de 0,5 € et sera en partie souscrite par compensation de créances. Il est précisé que le nominal de l'action Accès Industrie aura préalablement été réduit de 1 € à 0,02 € par apurement des pertes.

En parallèle, les actionnaires actuels d'Accès Industrie se verront attribuer gratuitement des BSA permettant de souscrire 4 actions nouvelles pour 1 action ancienne au même prix de 0,5 € par action. Ces BSA seront exerçables pendant une durée de 15 mois. Accès Finance, contrôlé par Daniel Duclos et actuel actionnaire majoritaire d'Accès Industrie, a indiqué renoncer expressément à sa quote-part de BSA.

Cet accord est intervenu concomitamment à la finalisation entre Accès Industrie et l'ensemble de ses créanciers existants de la restructuration de la dette du groupe d'un montant d'environ 80 M€.

Dans le cadre de cette restructuration, il est notamment prévu qu'Accès Industrie réalise une émission réservée d'obligations convertibles à hauteur d'environ 15 M€, donnant accès à 8 % du capital dilué (conversion sur la base de 1,89 € par action) et souscrites intégralement par compensation de créances existantes.

La restructuration de la dette d'Accès Industrie prévoit également la mise en place d'un nouveau financement en crédit-bail d'un montant global d'environ 67 M€.

Aux termes de l'ensemble de cette restructuration :

- La participation économique de BCP (avant conversion des OC mais après exercice des BSA) sera d'environ 69 % contre 8 % environ pour Daniel Duclos.
- Les fonds propres consolidés d'Accès Industrie passeront de – 12 M€ à + 34 M€.
- La dette nette consolidée d'Accès Industrie sera réduite de 80 M€ à 40 M€ (dont environ 15 M€ au titre des OC).

La réalisation définitive de ces opérations reste soumise notamment à l'approbation des émissions proposées par l'assemblée générale des actionnaires d'Accès Industrie, l'obtention d'un visa par l'Autorité des Marchés Financiers sur la note d'opération relative à ces émissions, l'obtention d'une dérogation à l'obligation de lancer une offre publique d'achat de la part de cette même Autorité, et la finalisation du nouveau financement en crédit-bail.

L'assemblée générale des actionnaires d'Accès Industrie devant se prononcer sur ces opérations est prévue pour la fin du mois de mars.

La cotation de l'action reprendra à l'issue de la réalisation des opérations.

L'entrée de Butler Capital Partners dans le capital d'Accès Industrie ouvre de nouvelles perspectives au groupe. Outre un assainissement global de la situation financière, celui-ci pourra ainsi engager un redéploiement de ses activités au service de ses clients tout en assurant une meilleure maîtrise de ses coûts.

Code ISIN : FR0004167112

Contacts Presse :

Butler Capital Partners - Image7 - Constance Giscard d'Estaing - Grégoire Lucas - Tél. : 01.53.70.74.70.  
Accès Industrie : Eric Lacombe - Tél. : 05.53.88.27.98.